



52



SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54 • Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr • Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

la moitié de notre équipe ayant été victime d'une attaque par des virus ou bactéries, c'est avec du retard que nous vous transmettons une synthèse du CTA de lundi 14 janvier qui examinait les dotations carte scolaire 1er degré pour les départements de l'académie.

CTA du 14 janvier : nouvelle proposition du Recteur après le GT du 8 janvier (le SE-Unsa ayant proposé de diminuer les dotations du 31 et du 82 pour les donner aux autres, alors que ce sont les 2 départements les moins bien dotés de l'académie !).

Il introduit le E/C qui lui permet d'afficher un léger mieux pour le 31, tout en diminuant le P/E. En effet dans le E/C, on n'intègre dans le calcul que les postes devant classe. Concrètement, les postes seraient donc attribués uniquement pour les classes : pas de remplaçants, pas de RASED, pas de maîtres supplémentaires ...

Il trouve ainsi une porte de sortie vis-à-vis des élus qui n'auraient pas aimé une dotation négative pour leurs départements (09,12, 32) ..., mais cette répartition ne règle aucun problème : pas assez de postes pour le 31 et le 82, pas assez pour les départements à dotation nulle, et dégradation, s'ajoutant à des années de dégradation, pour le 46 et le 65.

La FSU a souligné dans sa déclaration liminaire sur ce point de l'ordre du jour (cf pdf joint) :

- impossible dans ces conditions d'ouvrir des classes sans en fermer d'autres,
- impossible d'envisager de retrouver des postes de RASED,
- impossible d'envisager de retrouver des capacités de remplacement correspondant aux besoins,
- impossible aussi de retrouver des capacités de formation continue sur temps de classe en dehors des formations obligatoires.

Pour ce qui concerne les mesures phares du MEN, il va falloir attendre : retour de la scolarisation des enfants de 2 ans, plus de maîtres que de classes ...

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité.

Donc le CTA est à nouveau convoqué le lundi 21 à 14h.

La FSU a argumenté sur l'insuffisance de la dotation et sur notre refus de dégrader la situation de certains départements pour en améliorer d'autres. Le P/E n'étant qu'une moyenne, il ne peut décrire la réalité du terrain (classes multi-niveaux à effectifs chargés dans le secteur rural ou de montagne, scolarisation des petits insuffisante, remplacements difficiles). A l'intérieur de chaque département la situation est différente et contrastée, à plus forte raison quand la géographie s'en mêle, comme dans le 65.

Le nombre d'écoles à 1 cl., qu'elles soient regroupées en RPI ou pas, pèse dans le P/E ..., mais il n'est pas acceptable, pour autant, de les fermer !!!

ci-dessous la proposition du Recteur sur laquelle nous avons voté :

| Département | Dotation | Retrait | P/E | E/C |
|-------------|----------|---------|------|------|
| 09 | | 0 | 5,63 | 22 |
| 12 | | 0 | 5,60 | 21,8 |
| 31 | 102 | | 4,99 | 24,5 |
| 32 | | 0 | 5,65 | 20,9 |
| 46 | | 5 | 5,78 | 21,6 |
| 65 | | 5 | 5,74 | 21 |
| 81 | | 0 | 5,18 | 23,7 |
| 82 | 17 | | 5,08 | 24 |
| académie | 109 | | 5,24 | 23,3 |

dans l'action en janvier !

1 - Rassemblement mercredi 23 janvier à 16h30 devant la direction académique à l'appel de CGT Educ'action65 et FSU65 :

Pour une autre réforme pour refonder l'Ecole de la République : le projet proposé par le MEN ne changera rien sur le fond des problèmes qui ont conduit notre système éducatif dans l'impasse.

Pour une autre réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré : inacceptable en l'état

Pour une autre dotation carte scolaire 1er et 2nd degrés : insuffisante au niveau global, et destructrice dans le 1er degré pour notre département

2 - Journée nationale de grève dans la Fonction Publique le 31 janvier à l'appel de CGT, FSU et Solidaires

Nous porterons des revendications pour :

- l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire,**
- les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice**
- l'abrogation du jour de carence**
- l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.**

Autant d'exigences que nous défendrons pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre de la FP concernant les rémunérations.

**cordialement,
joëlle noguère**